

Essais des appareils de robinetterie industrielle

Les normes NF EN 12266- 1 et 2, relatives aux essais des appareils de robinetterie industrielle viennent d'être publiées sous les indices de classement E 29-311-1 et 2.

La norme NF EN 12266-1 concerne les essais relatifs à la résistance et à l'étanchéité de l'enveloppe, ainsi qu'à l'étanchéité au droits des sièges de l'appareil. Toutes les normes de produits et d'aptitude à l'emploi se réfèrent à ces essais, en particulier pour donner présomption de conformité aux exigences essentielles de sécurité 3.2.2 (Essai sous pression) et 7.4 (Epreuve hydrostatique) de la directive européenne 97/23/CE «Equipements sous pression».

La norme NF EN 12266-2 spécifie des essais complémentaires relatifs à la résistance de l'obturateur, l'étanchéité du siège arrière, la manœuvrabilité, la conception antistatique, la tenue au feu et la résistance à l'écoulement des appareils. Lorsque de tels essais sont pertinents pour un appareil ou une application donnée, ils sont spécifiés dans les normes de produits ou d'aptitude à l'emploi par référence à cette norme.

L'ensemble des procédures d'essais décrites dans les normes NF EN 12266-1 et 2 représente la grande majorité des essais susceptibles d'être réalisés sur des appareils de robinetterie industrielle ; certains essais très spécifiques à une application donnée ne seront toutefois décrits que dans la norme traitant de cette application.

La description de ces essais dans des normes applicables de manière très large à la robinetterie industrielle permet d'assurer un bonne uniformité des procédures d'essai, tout en laissant les normes de produits ou d'aptitude à l'emploi apporter des compléments ou des modifications, lorsque nécessaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à G. LE ROUX (g.leroux@unm.asso.fr)